

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2019

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION  
PUBLIQUE - (N° 2357)

## AMENDEMENT

N ° CL76

présenté par

M. Roseren, M. Anato, Mme Degois, Mme Krimi, Mme Riotton, M. Simian et M. Giraud

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 25, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.